

## ANNEXE 8

Sections Sportives  
et Internats

### SECTIONS SPORTIVES

Formation dispensée	Collège	Contact	Élèves du secteur	Élèves hors secteur
Basket-ball	FOURCHAMBAULT	03.86.90.90.60	SANS DÉROGATION	DÉROGATION « AUTRE MOTIF »
Canoë-kayak	DECIZE	03.86.77.07.30		
Handball	CLAMECY	03.86.27.10.88		
Football	DECIZE	03.86.77.07.30		
Rugby	DECIZE	09.86.77.07.30		
Rugby	NEVERS « Adam Billaut »	03.86.71.88.80		
Football	NEVERS « Les Courlis »	03.86.59.78.00		
Tennis	LUZY	03.86.30.29.10		
Natation	LUZY	03.86.93.93.03		
Triathlon	NEVERS « Les Loges »	03.86.93.93.03		
V.T.T	MONTSAUCHE LES SETTONS	03.86.84.59.00		

Pour toute demande d'affectation en section sportive, les familles doivent contacter au plus vite les principaux des collèges concernés qui leur précisent les modalités de recrutement et de sélection.

- S'agissant des élèves de secteur, il n'est pas nécessaire de formuler une demande de dérogation.
- S'agissant des élèves hors secteur qui souhaitent candidater, ils doivent effectuer une demande de dérogation au motif « Autre Motif »

### INTERNATS

Collège	Contact	Élèves du secteur	Élèves hors secteur
CHATEAU-CHINON (*)	03.86.85.13.11	SANS DÉROGATION	DÉROGATION « AUTRE MOTIF »
LUZY	03.86.30.29.10		

(\*) Les conditions d'hébergement étant susceptibles d'évoluer à partir de la rentrée 2020, pour plus de renseignements, les familles sont invitées à contacter le chef d'établissement.

Pour toute demande d'affectation en internat, les familles doivent contacter au plus vite les principaux des collèges concernés.

- S'agissant des élèves de secteur, il n'est pas nécessaire de formuler une demande de dérogation.
- S'agissant des élèves hors secteur qui souhaitent candidater, ils doivent effectuer une demande de dérogation au motif « Autre Motif ».